

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

1. Charges constatées d'avances
2. Produits constatés d'avances
3. Charges à répartir
4. Produits à recevoir

Définition CCA et PCA :

-> Élément comptabilisé en N, mais rattachable à l'exercice N+1.

Définition charges et produits à répartir :

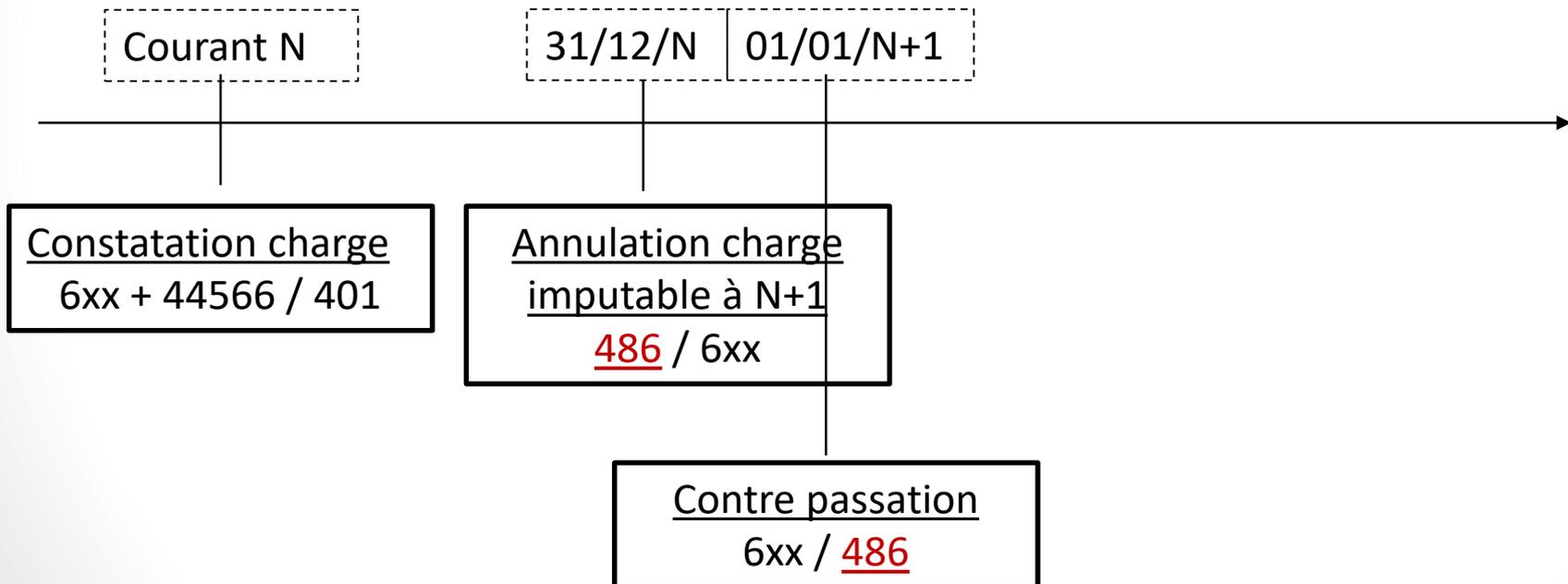
-> Élément non-comptabilisé en N, mais rattachable à cet exercice.

➔ Principe comptable d'indépendance des exercices

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

1. Les charges constatées d'avance

- **Définition** : Charges enregistrées en N dont tout ou partie concerne l'exercice N+1.
- **Principe** :
 - Courant N : Comptabilisation d'une charge (liée à une facture)
 - 31/12/N : Annulation en N de la partie de charges imputables à N+1
 - 01/01/N+1 : Contrepassation pour imputer la charge en N+1



486 : Charges constatées d'avances
Se retrouve en bas de l'actif (bilan)

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

A. Exemple Comptabilisation de la facture (marchandises non reçues)

Réception le 22 décembre N d'une facture pour achat de marchandises d'un montant de 1200 € TTC facture Rx702. Enregistrement dans le journal. Marchandises non arrivées le 31/12/N, livraison promise pour janvier N+1.

Enregistrement de la facture

22/12/15			
607	Achat de marchandises	1 000	
44566	TVA déductible/ABS	200	
401	Fournisseur		1 200
<i>(Achat Marchandises – facture Rx702)</i>			

Annulation sur N de la charge qui concerne N+1

31/12/N			
486	Charges constatées d'avance	1 000	
607	Achat de marchandises		1 000
<i>(Marchandises non encore parvenu – facture Rx702)</i>			

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

Imputation de la charge sur l'exercice N+1

607 486	01/01/N+1 Achat de marchandises Charges constatées d'avance (<i>Contrepassation CCA –facture Rx702</i>)	1 000	1 000
------------	---	-------	-------

607 Achat M/ses N	
Débit	Crédit
1 000	1 000
-	-

607 Achat M/ses N+1	
Débit	Crédit
1 000	
	SD : 1 000

Conclusion : Charge rattachée à l'exercice N+1 (c.à.d. exercice au cours duquel les marchandises sont reçues.

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

- Exemple Comptabilisation de la facture (marchandises non reçues)

Réception le 01/12/N de la facture de loyer trimestriel (Déc. Janv. Fév.) 6 000 €HT

Enregistrement de la facture

01/12/N				

Annulation sur N de la charge qui concerne N+1

31/12/N				

imputation de la charge sur N+1

31/12/N				

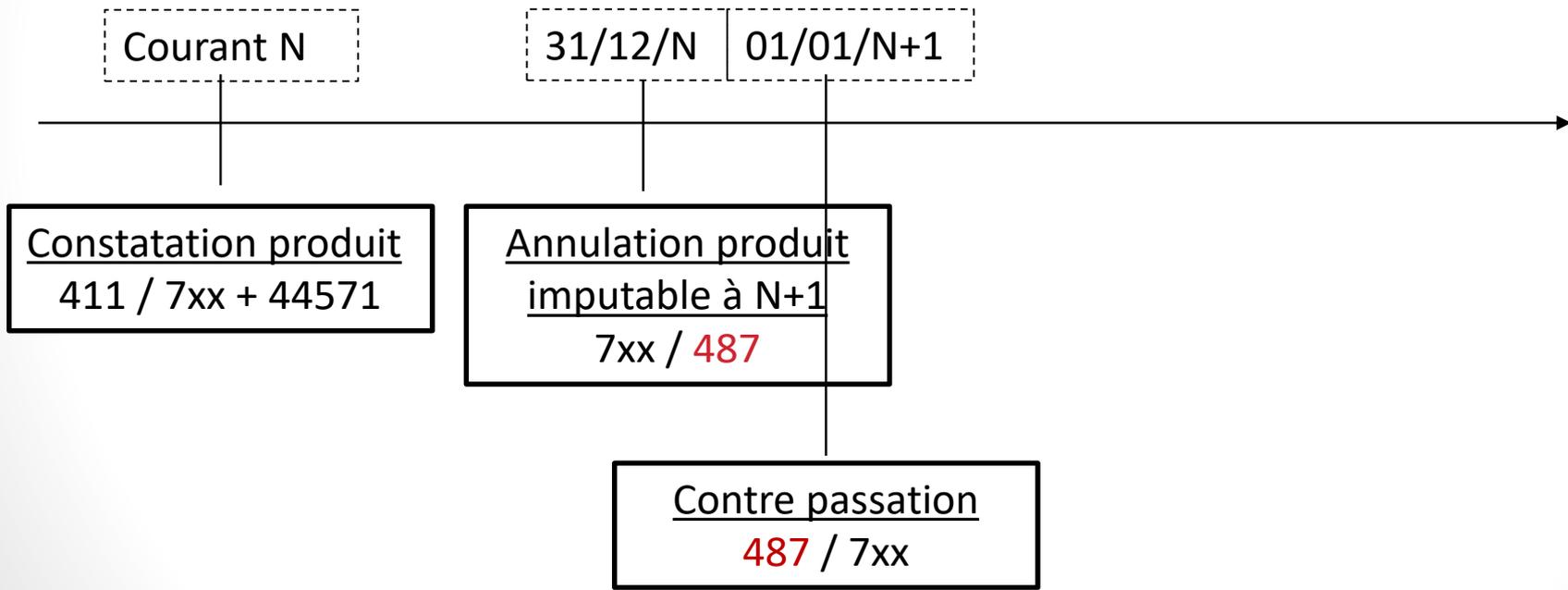
613 Location en N	
Débit	Crédit

613 Location en N+1	
Débit	Crédit

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

2. Les produits constatés d'avance

- **Définition** : Produits enregistrés en N dont tout ou partie concerne l'exercice N+1.
 - **Principe** : Extraire de l'exercice N la partie de produits imputables à N+1 pour la transférer sur l'exercice N+1.
- ➔ Principe d'indépendance des exercices



487 : Produits constatés d'avances
Se retrouve en bas du passif (bilan)

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

A. Exemple Facture envoyée sans la marchandise

Une société envoie le 21/12/N une facture de vente de marchandises (Z778) pour 9 600 € TTC. Le 31/12/N les marchandises ne sont toujours pas expédiées et la livraison est programmée pour le 05/01/N+1.

Enregistrement de la facture

	21/12/15		
411	Clients	9 600	
707	Vente de marchandises		8 000
44571	TVA collectée		1 600
	<i>(Enregistrement de la facture)</i>		

Annulation du produit sur N

	31/12/N		
707	Vente de marchandises	8 000	
487	Produits constatés d'avance		8 000
	<i>(neutralisation du produit sur l'exercice N)</i>		

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

Transfert du produit sur N+1 par la contre-passation

	01/01/N+1		
487	Produits constatés d'avance	8 000	
707	Vente de marchandises <i>(transfert du produit sur N+1)</i>		8 000

Comptes en T du compte « 707 ventes de M/ses » sur N et N+1

707 Ventes M/ses (N)	
Débit	Crédit
	8.000
8.000	
-	-

707 Ventes M/ses (N+1)	
Débit	Crédit
	8.000
SC : 8.000	

Conclusion : Produit rattaché à l'exercice N+1 (c.à.d. lorsque les marchandises sont livrées)

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

A. Exemple Facture envoyée sans la marchandise

Une entreprise perçoit le 01/04/N, la redevance annuelle pour concession de brevet d'un montant de 30 000 €HT. Cette redevance concerne 9 mois de N et 3 mois de N+1.

Enregistrement de la facture

--	--	--	--

Annulation du produit sur N

--	--	--	--

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

Transfert du produit sur N+1 par la contre-passation

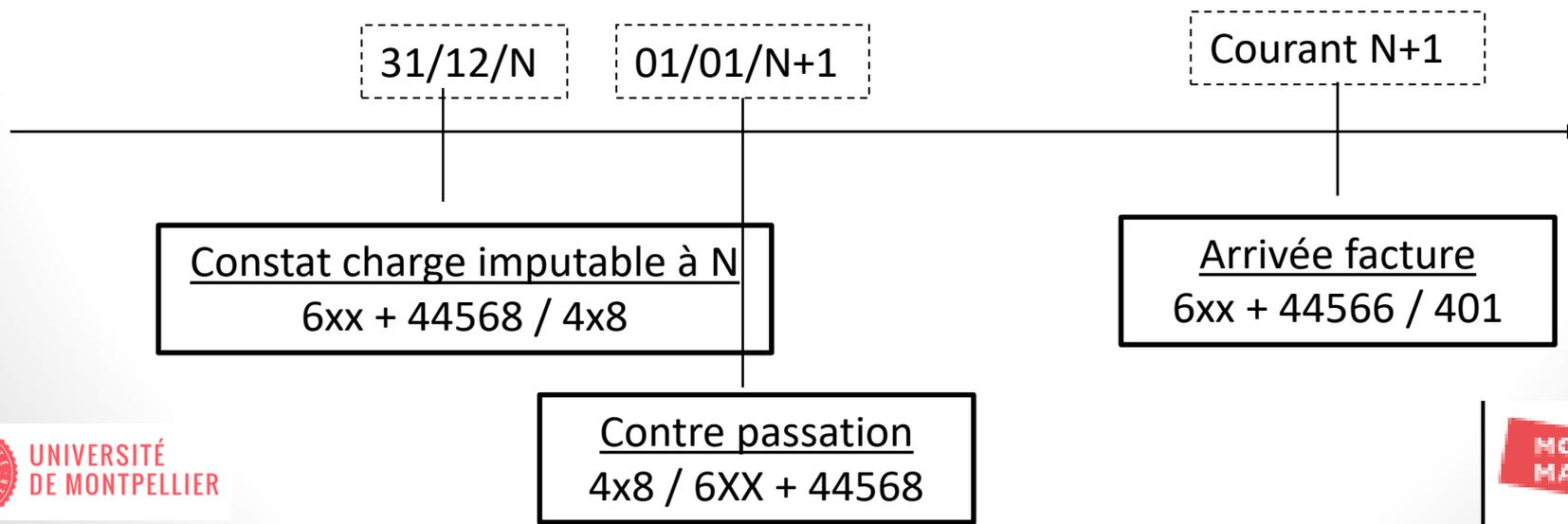
--	--	--	--

Comptes en T du compte « 707 ventes de M/ses » sur N et N+1

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

3. Les charges à payer

- **Définition** : Charges consommées au cours de l'exercice mais non facturées avant la fin de l'exercice
- **Principe (indépendance des exercices)**
 - Rattachement de la charge à l'exercice avant réception de la facture
 - Utilisation de comptes de régularisation pour la TVA déductible et la dette
 - 44586 TVA sur facture non encore parvenue (débit)
 - 408 « Fournisseur – facture non parvenue »
 - 428 « Personnel – charges à payer »
 - 438 « Organismes sociaux – charges à payer »
 - 448 « Etat – charges à payer » - 4686 « Charges à payer »



Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

A. Exemple Marchandises reçues sans la facture

Réception de 2 000 €HT de marchandises le 10/12/15. Entrées en stock sur N, donc enregistrement de la charge, mais facture non arrivée.

Enregistrement de la charge sur N

31/12/N			
607	Achat de marchandises	2 000	
44586	TVA sur facture non parvenue	400	
4081	Fournisseur-facture non parvenue <i>(Enregistrement de la charge)</i>		2 400

Contre-passation au 01/01/N+1

01/01/N+1			
4081	Fournisseur-facture non parvenue	2 400	
607	Achats de marchandises		2 000
44586	TVA sur facture non parvenue <i>(neutralisation de la charge sur N+1)</i>		400

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

Dernière étape = enregistrement de la facture dès réception

Réception facture			
607	Achat de marchandises	2 000	
44566	TVA déductible sur ABS	400	
401	Fournisseur		2 400
<i>(Enregistrement de la facture)</i>			

Comptes en T du compte « 607 Achat de Marchandise » sur N et N+1

607 Achat M/ses (N)	
Débit	Crédit
2.000	
	SD : 2.000

607 Achat M/ses (N+1)	
Débit	Crédit
	2.000
2.000	
-	-

Conclusion : Charge est rattachée à l'exercice N (31/12). La contrepassation annule la charge à venir en N+1.

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

3. Les charges à payer

- **Le cas des intérêts d'emprunts**

- 1) Faire le tableau de remboursement d'emprunt

Emprunt le 01/06/N-1 de 10 000 € au taux de 5 % remboursable sur 3 années ; remboursement par annuité constante.

1.1. Calcul de l'annuité : $A = C * i / (1 - (1+i)^{-n})$ (/!\ aux parenthèses)

$$A = 10\,000 * 0,05 / (1 - (1,05)^{-3}) = 3\,672,1$$

1.2. Tableau de remboursement :

Période	Capital restant dû	Intérêts	Rbt capital	Capital restant dû
Période 1	(début de période)	= $i * \text{capital restant dû}$	= annuité - intérêts	(en fin de période) = capital restant dû en début - rbt capital
Période 2				

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

3. Les charges à payer

- **Le cas des intérêts d'emprunts**

- 1) Faire le tableau de remboursement d'emprunt

Emprunt le 01/06/N-1 de 10 000 € au taux de 5 % remboursable sur 3 années ; remboursement par annuité constante.

1.1. Calcul de l'annuité : $A = C * i / (1 - (1+i)^{-n})$ (/!\ aux parenthèses)

$$A = 10\,000 * 0,05 / (1 - (1,05)^{-3}) = 3\,672,1$$

1.2. Tableau de remboursement :

Période	Capital restant dû	Intérêts	Rbt capital	Capital restant dû
01/06/n-1 01/06/N	10 000	500	3 172,1	6 827,9
01/06/N 01/06/N+1	6 827,9	341,4	3330,7	3 497,2
01/06/N+1 01/06/N+2	3 497,2	174,9	3 497,2	0

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

3. Les charges à payer

Exemple Cas des intérêts courus sur emprunt

L'échéance de remboursement d'un emprunt intervient le 30/06/N de chaque année. Montant 6 200 € (5000 de capital et 1200 d'intérêts). Au 31/12/N, six mois d'intérêts sont dus sur N.

1.1. Calcul de l'annuité : $A = C * i / (1 - (1+i)^{-n})$ (/!\ aux parenthèses)

A =

1.2. Tableau de remboursement :

Période	Capital restant dû	Intérêts	Rbt capital	Capital restant dû
01/06/n-1 01/06/N				
01/06/N 01/06/N+1				
01/06/N+1 01/06/N+2				

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

B. Exemple Cas des intérêts courus sur emprunt

L'échéance de remboursement d'un emprunt intervient le 30/06/N de chaque année. Montant 6 200 € (5000 de capital et 1200 d'intérêts). Au 31/12/N, six mois d'intérêts sont dus sur N.

Enregistrement de la charge sur N

--	--	--	--

Contre-passation au 01/01/N+1

--	--	--	--

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

Dernière étape = enregistrement de la charge au 30/06/N+1

--	--	--	--

Comptes en T du compte « 661 charges d'intérêts » sur N et N+1

[REDACTED]	

[REDACTED]	

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

B. Exemple Cas des intérêts courus sur emprunt

L'échéance de remboursement d'un emprunt intervient le 30/06/N de chaque année. Montant 6 200 € (5000 de capital et 1200 d'intérêts). Au 31/12/N, six mois d'intérêts sont dus sur N.

Enregistrement de la charge sur N

		31/12/N	
661	Charges d'intérêt	600	
1688	Intérêts courus (Enregistrement de la charge)		600

Contre-passation au 01/01/N+1

		01/01/N+1	
1688	Intérêts courus	600	
661	Charge d'intérêt (neutralisation de la charge sur N+1)		600

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

Dernière étape = enregistrement de la charge au 30/06/N+1

	30/06/16		
164	Emprunt	5000	
661	Charges d'intérêt	1200	
512	Banque		6200
	<i>(Enregistrement de l'échéance d'emprunt)</i>		

Comptes en T du compte « 661 charges d'intérêts » sur N et N+1

661 Chg d'intérêts (N)	
Débit	Crédit
600	
	SD : 600

661 Chg d'intérêts (N+1)	
Débit	Crédit
	600
1.200	
-	SD : 600

Conclusion :

- Charge imputable à N (01/07 au 31/12/N) = $6/12 * 1200$
- Charge imputable à N+1 (01/01/N+1 au 01/06/N+1) = $6/12 * 1200$

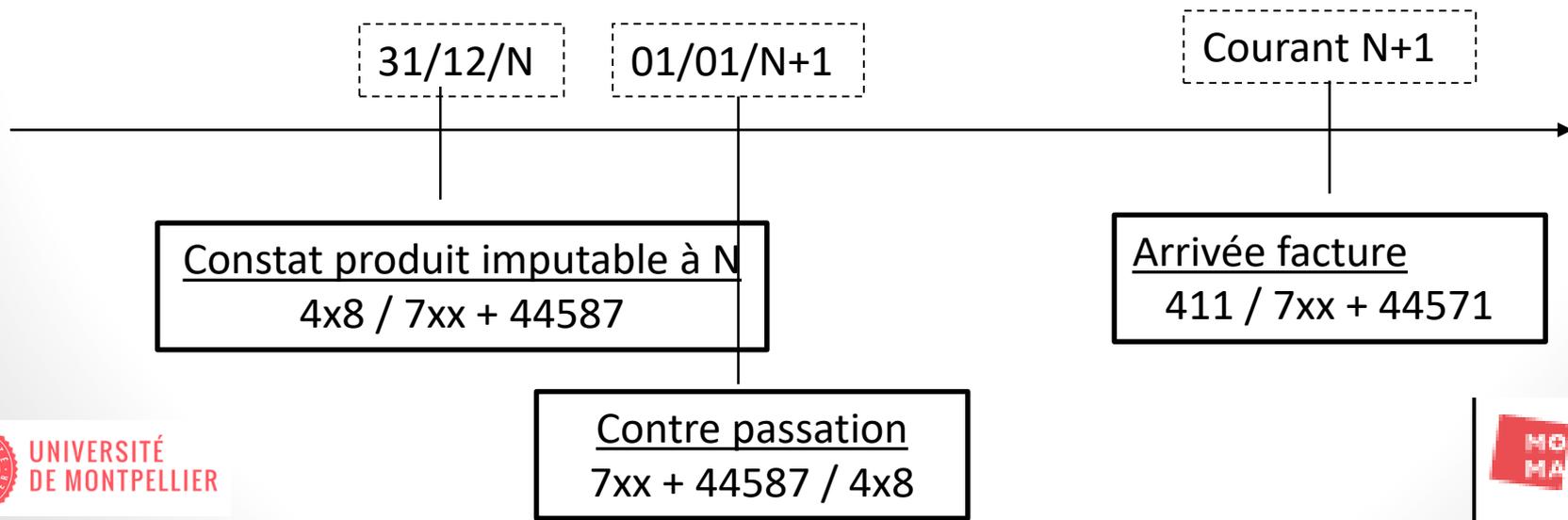
Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

4. Les produits à recevoir

Définition : Produits concernant N pour tout ou partie, mais qui ne seront facturés qu'en N+1

• Régularisation

- Enregistrement du produit sur N
- Utilisation d'un compte de régularisation pour la TVA collectée
 - Crédit du compte 44587 « TVA sur facture à établir »
- Utilisation d'un compte de régularisation pour la créance
 - Débit du compte 418 « Clients – produits non encore facturés » (ou 428, 438, 448, 458, 468)



Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

A. Exemple Marchandises livrées sans facture

Une entreprise livre le 26/12/N pour 9 000 € TTC de marchandises. La facture ne sera adressée au client que début janvier N+1. Les marchandises ayant quitté le stock, la vente doit être enregistrée.

Enregistrement de la vente

--	--	--	--

Contre-passation au 01/01/N+1

--	--	--	--

Dernière étape = enregistrement de la facture lors de l'envoi

--	--	--	--

Comptes en T du compte « 707 vente de marchandises » sur N et N+1

[REDACTED]	

[REDACTED]	



Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

B. Exemple Produits s'étalant sur deux exercices

Une entreprise a accordé un prêt à une filiale. Les échéances trimestrielles comptent 7500 € de capital et 3 000 € d'intérêts. La prochaine échéance réglée en février N+1 concerne les mois de déc.15, janv. et fév. 16.

Fin décembre N on constate 1 mois d'intérêts courus pour décembre N

Constataion du produit sur N (1/3)

31/12/N			
2768	Intérêts courus	1 000	
7626	Revenus des prêts <i>(Intérêts courus prêt décembre N)</i>		1 000

Contre-passation au 01/01/N+1

01/01/N+1			
7626	Revenus de prêt	1 000	
2768	Intérêts courus <i>(neutralisation du produit sur N+1)</i>		1 000

Dernière étape = enregistrement de l'échéance en février N+1

	02/16		
512	Banque	10 500	
7626	Revenus des prêts		3 000
274	Prêt		7500
	<i>(Enregistrement échéance du prêt)</i>		

D. Impact sur les états financiers

Charges et produits dans le compte de résultat

- Charges à payer et produits à recevoir (Compta de la charge /produit en et neutralisation sur)
- Charges et produits constatés d'avance (Compta de la charge /produit en et neutralisation sur)

Bilan (dettes et créances à venir)

- 486 CCA (poste sous les « disponibilités »)
- 487 PCA (poste sous « autres dettes »)

Chapitre 3 Régularisation des comptes de gestion

La société ISIS spécialisée dans la réalisation de reproductions d'œuvres de l'Égypte ancienne, vous fournit les informations suivantes afin que vous procédiez aux Régularisations nécessaires dans le cadre des travaux d'inventaire. TVA 20 %

1. Des marchandises sont parties chez le client Djamel en décembre N. La facture ne sera établie qu'en janvier N+1. Montant 1200 € HT.
2. Une expédition de marchandises du fournisseur Sériel a été réceptionnée le 27/12/N. La facture n'est toujours pas reçue au 31/12/N. Montant 25 000 € HT.
3. La prime annuelle d'assurance incendie a été payée le 01/09/N pour un montant total de 8000 €.
4. Au 31/12/N la consommation d'électricité de novembre et décembre est estimée à 3000 € HT, la facture ne sera reçue que fin janvier N+1.
5. On compte 2200 € HT de fournitures administratives non consommées sur l'exercice.
6. Le 01/10/N-2, l'entreprise a contracté un emprunt de 220 000 € au taux annuel de 6.5 %, remboursable en 8 ans par annuité constante. Première échéance réglée au 01/10/N-1.
7. Le montant de la taxe d'apprentissage à verser au Trésor au titre de l'année N est estimé à 2 800 €.

=> Etablir les écritures au 31/12/N

31-déc